



Comité Départemental de tir à l'arc De HAUTE LOIRE

REGLEMENT DE LA FINALE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE EN SALLE

GÉNÉRALITÉS

La finale se déroule en 2 phases.

Phase de classement 2x18m (même distance pour les poussins Blason de 80cm centre 1.10m du sol) qualificatif, régional, et national puis duels.

Elle est confiée au club qui en fait la demande, en découlera le nombre de cibles disponibles.

Les membres du comité peuvent sur demande aider pour l'organisation.

Les vainqueurs de l'année précédente ne seront pas qualifiés d'office.

Le mandat sera envoyé par le club organisateur qui prendra les inscriptions.

Le club organisateur décidera des horaires.

Midi repas en commun 15€ SUR RESERVATION

Le tarif est établi par le comité :

10€ pour les adultes et 7€ pour les jeunes.

Les recettes du bar seront gardées par le club organisateur.

Une aide financière du comité de 5€ par participant sera attribuée au club pour l'achat des blasons.

Les récompenses seront prises en charge par le comité.

En conformité avec le règlement national :

Les tirs qualificatifs seront sur Trispot, pour toutes les armes ainsi que les duels. (sauf poussin)

Prévoir une ligne pour permettre aux entraîneurs de club, avec accréditation, demandée à l'arrivée, de diriger leurs archers.

- L'arbitre responsable désignera en début de compétition les marqueurs, sans aucun lien avec l'archer, qui aideront les plus jeunes à noter leurs points.

Suivant le règlement fédéral, les feuilles de marque sont sous la responsabilité de l'archer. En cas de différence de total, le score inférieur est retenu, la décision définitive revient à l'arbitre responsable, en accord avec le jury d'appel si besoin.

En début de compétition, le président du jury d'appel sera désigné physiquement pour faire le lien, si problème, entre l'archer et l'arbitre.

Toutes réclamations devront se faire par écrit, dans les 15 minutes qui suivent l'affichage des résultats.

Les

Une réunion des capitaines ou coach aura lieu avant la compétition pour rappeler toutes ces informations.

POUR S'INSCRIRE A LA FINALE.

Le nombre d'archers participants sera en fonction de la capacité du club organisateur.

Pour s'inscrire, il faut :

- Avoir 3 scores sur la saison salle.
- Dont au minimum 1 résultat en Haute Loire.
- La période qualificative démarre après le Championnat National de l'année précédente.
- Aucun regroupement de catégorie n'aura lieu.
- Les trois meilleurs scores seront retenus.

LES FINALES :

Pour participer aux phases finales l'après-midi, il faudra rentrer dans les quotas de chaque catégorie 1/16, 1/8, ...

Exemple : Si 20 archers seniors ont participé au tir de qualification le matin seulement les 16 meilleurs scores seront retenus.

En conformité avec le règlement national :

Les finales : arc classique et BB elles se dérouleront avec duels par set à élimination,
En arc à poulie les finales seront aux points.

Si un archer est seul dans sa catégorie, il sera déclaré vainqueur s'il a effectué un score au moins égal à 70% du record régional dans la même catégorie, à la même période.



Site interne <http://tiralarc43.sportsregions.fr>